

MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE **ALSACE**

NUMÉRO 7 | JUILLET 2025



territoire
d'énergie
ALSACE



Alsace Synergies :
la PMO créée par TEA

SOMMAIRE

Journée « Alsace 100 % énergie renouvelable » d'Alter Alsace Energies



Méthaniseur M'TA d'Ungersheim

Territoire d'Énergie Alsace

11 rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°7 | Juin 2025

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON

Directeur de la communication : Franck DUDT

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

650 exemplaires | Papier certifié PEFC

Crédits photos : Territoire d'Énergie Alsace,

Gaz de Barr, Tom Clément, Unsplash, Pexel

ISSN : 2827-2072 (imprimé)

ISSN : 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



- 3 — Édito
- 4-5 — DOSSIER : Alsace Synergies
- 6 — Missions & Compétences : PCRS & Guide RODP
- 7 — Entretien avec Franck DUDT, Vice-Président
- 8-9 — Reportage Photos
- 10 — Travaux sur les réseaux électriques
- 11 — Parole de Concessionnaire : Gaz de Barr
- 12 — Transition Écologique : Centrales Villageoises & ACTEE
- 13 — Transition Écologique : Vers le 100% Gaz Vert
- 14-15 — Vie du Syndicat
- 16 — Brèves & Agenda

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.



Chère Madame, Cher Monsieur,

En ce début d'été, je suis fier de vous présenter les dernières avancées de Territoire d'Énergie Alsace, portées par une volonté constante d'innovation, de proximité et de service à nos communes membres.

Ce numéro met à l'honneur un moment fort pour TEA : la création de l'association Alsace Synergies, notre Personne Morale Organisatrice (PMO) dédiée à l'autoconsommation collective. Ce nouvel outil incarne notre ambition d'accompagner activement la transition énergétique en Alsace, en facilitant l'émergence de projets locaux de production et de partage d'énergie renouvelable. Je remercie chaleureusement les 15 membres fondateurs pour leur engagement. Ensemble, nous donnons corps à une nouvelle forme de coopération énergétique, plus juste, plus durable, plus proche des territoires.

Mais notre action ne s'arrête pas là. Nous poursuivons notre mission de soutien aux collectivités selon nos compétences : amélioration du réseau électrique à Mittlach, travaux préliminaires au lancement d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) pour une cartographie



EDITO

du Président

précise des réseaux enterrés, élaboration d'un guide clair pour la perception des redevances d'occupation du domaine public. Chaque action, aussi technique soit-elle, vise à garantir un service public local efficace, sécurisé et adapté aux enjeux du XXI^e siècle.

Dans la continuité de notre engagement pour une Alsace plus verte, nous avons renforcé le dispositif Happy Gaz, désormais étendu aux collectivités. Avec le projet ambitieux du Sundgau 100% gaz vert, porté avec nos partenaires locaux, nous franchissons un cap en matière de décarbonation territoriale. TEA agit aussi aux côtés des projets citoyens, à l'image du soutien apporté aux Centrales Villageoises de la Weiss, pour développer ensemble des modèles de production énergétique ancrés dans nos réalités locales.

Enfin, pour mieux servir les usagers et accompagner la croissance de nos missions, nous sommes actuellement en recherche de nouveaux locaux. Ce futur lieu incarnera notre dynamique et notre volonté d'agir toujours plus efficacement pour nos membres.

À toutes et tous, je souhaite un très bel été, rempli d'énergie... renouvelable !



Jean-Luc BARBERON

Maire de Guewenheim

Président de Territoire d'Énergie Alsace



LE NOUVEL OUTIL DE TEA : ALSACE SYNERGIES

Territoire d'Énergie Alsace a décidé de s'emparer du sujet de l'autoconsommation collective (ACC), toujours dans l'objectif de décarboner le territoire alsacien et d'apporter du service à ses membres. Ainsi, TEA a initié la création de l'association Alsace Synergies ; une Personne Morale Organisatrice (PMO) nécessaire à la gestion des projets d'autoconsommation collective.

L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il existe trois types d'autoconsommation :

01 Autoconsommation individuelle

Un bâtiment produit pour ses propres besoins

✗ Ne nécessite pas de PMO



02 Autoconsommation patrimoniale

Un bâtiment cède son électricité à d'autres bâtiments, qui appartiennent à la même entité.

✗ PMO utile mais non obligatoire



03 Autoconsommation collective ouverte

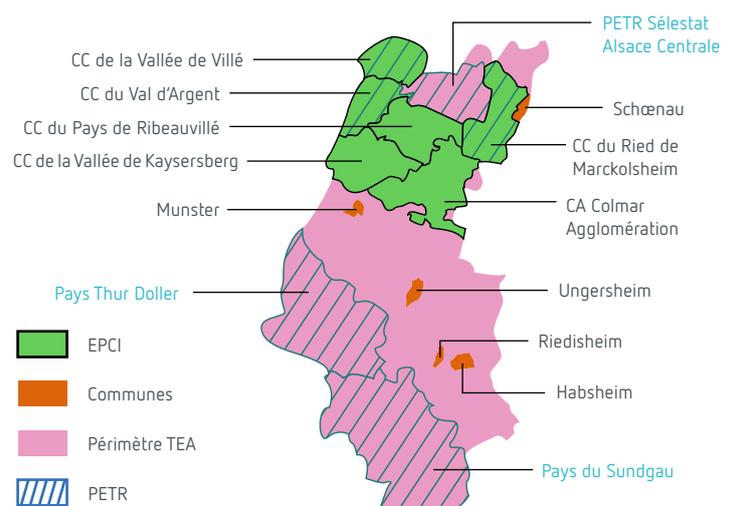
Les producteurs et les consommateurs sont des entités différentes

✓ PMO obligatoire



L'autoconsommation collective est un mode de partage de l'électricité produite à partir d'énergie renouvelable, souvent d'origine photovoltaïque. Elle permet de mettre en lien un ou plusieurs producteurs qui vont vendre leur électricité à un ou plusieurs consommateurs situés à proximité immédiate de la production d'énergie. Ce réseau d'échange d'énergie entre des consommateurs et des producteurs est appelé "**boucle d'autoconsommation**".

Ce modèle offre notamment aux collectivités la possibilité de valoriser durablement leurs ressources locales et de sécuriser leur approvisionnement en énergie.



LA PERSONNE MORALE ORGANISATRICE, GESTIONNAIRE DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

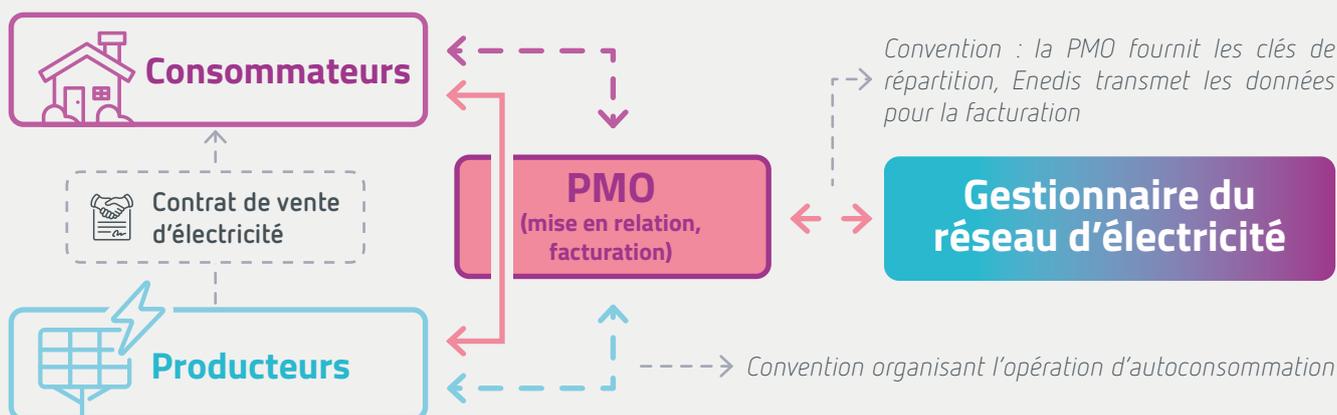
Pour parvenir à mettre en place une boucle d'autoconsommation, tous les acteurs doivent être regroupés au sein d'une Personne Morale Organisatrice (PMO).

La Personne Morale Organisatrice est l'interlocuteur du gestionnaire de réseau d'électricité (GRD). En l'occurrence, il s'agit souvent d'Enedis, ou selon les territoires concernés en Alsace,

Vialis, Primeo, Gaz de Barr, Strasbourg Électricité Réseaux...

En plus des relations avec le gestionnaire de réseaux qui fournit les données de comptage nécessaires pour la facturation de l'énergie vendue, la PMO s'occupe aussi de la facturation entre membres de la boucle et de la gestion des entrées et sorties de la boucle d'autoconsommation, selon le schéma suivant.

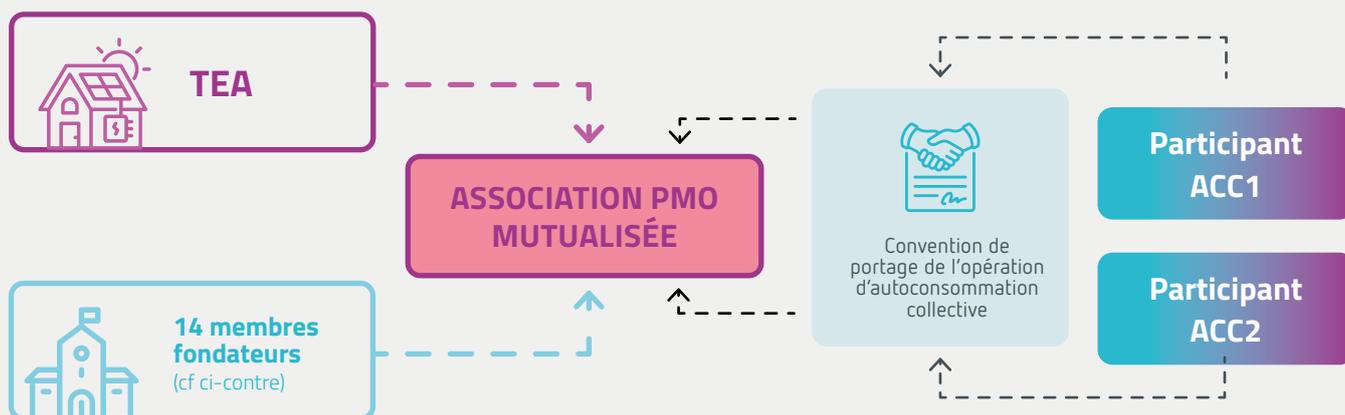
Schéma contractuel d'une opération d'autoconsommation collective



La Personne Morale Organisatrice est donc le facilitateur de l'autoconsommation collective.

ALSACE SYNERGIES : UNE PMO TERRITORIALE À L'INITIATIVE DE TEA

Principe de la PMO territoriale



L'association Alsace Synergies a été créée le 17 avril dernier par TEA et 14 autres membres fondateurs du territoire (cf ci-contre). La PMO est désormais à disposition des boucles d'autoconsommation collective pour leur fonctionnement. Ces dernières gardent bien sûr leur autonomie de gestion. TEA se réjouit de la création d'Alsace Synergies et remercie les membres fondateurs pour leur engagement.

L'association va accompagner le développement de ce mode de consommation, **et ce même au-delà des membres de Territoire d'Énergie Alsace !**



Statuts de l'association : [bit.ly_4n5rEdN](https://bit.ly/_4n5rEdN)
 contact@alsacesynergies.fr

PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

LE PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

Pour les collectivités locales, les concessionnaires et les entreprises associées, la connaissance précise des réseaux enterrés est fondamentale. Souvent, les collectivités disposent de plans de sources diverses, sans concordance d'échelle et de qualité, de précision inégale. Cela nuit à la bonne conception des projets et peut présenter des risques lors des travaux.

Depuis le 1^{er} juillet 2012 et l'application du décret DT-DICT en application de la loi anti-endommagement des réseaux, les maîtres d'ouvrage sont responsables de la sécurité de leurs chantiers et les gestionnaires de réseaux doivent notamment s'engager sur la position de leurs ouvrages. L'objectif du volet cartographique de cette réforme était double : améliorer la précision du repérage des réseaux et fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés (collectivités, gestionnaires de réseaux et entreprises de travaux...).

D'ici 2026, tous les réseaux sensibles enterrés doivent être géoréférencés. Dans ce cadre, Territoire d'Énergie Alsace souhaite **adapter ses outils cartographiques par la création**

d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), en collaboration avec les acteurs de son territoire.

Ce fonds de plan partagé de haute précision est destiné à servir de support topographique **échangeable et mutualisable** pour répondre à la législation en vigueur.

Ce socle cartographique commun entre les gestionnaires de réseaux va permettre de fiabiliser le repérage des réseaux enterrés sur le terrain par les entreprises de travaux, aussi bien en zone urbaine dense qu'en zone rurale.

Cet outil cartographique doit être doté d'une grande précision de résolution de 5 cm/pixel et d'une précision inférieure à 10 cm, on parle d'ortho-images. La mise en place de ce Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) est une avancée pour la **sécurité et l'efficacité des travaux** sur les réseaux enterrés, garantissant une réduction des risques liés aux travaux. Avec le PCRS, Territoire d'Énergie Alsace renforce la sécurité des chantiers et soutient ses membres dans une gestion plus précise et coordonnée des réseaux.

ÉLABORATION D'UN GUIDE POUR LA PERCEPTION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Territoire d'Énergie Alsace a créé un guide d'aide pour la perception des Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) destiné à ses collectivités membres.

L'objectif est de permettre aux membres de mieux faire valoir leurs droits liés à l'occupation de leur domaine public. Ce document apporte toutes les informations utiles pour comprendre, calculer et percevoir les Redevances d'Occupation du Domaine Public dues par les opérateurs de transport et de distribution d'électricité et de gaz, ainsi que les opérateurs de communication.

Retrouvez dès à présent ce guide et le calculateur de redevances dans votre espace intranet : www.te.alsace/intranet

ENTRETIEN AVEC FRANCK DUDT

Le Président Jean-Luc BARBERON a toujours souhaité que TEA puisse s'appuyer sur le travail des commissions, dirigées par des Vice-Présidents. Dans ce cadre, nous sommes allés à la rencontre de M. Franck DUDT, en charge notamment des Finances et de la Communication.

BONJOUR M. DUDT, MERCI DE NOUS RECEVOIR. POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Bonjour, je suis le Maire du Haut-Soultzbach, et Conseiller communautaire de la Vallée de la Doller et du Soultzbach. Pour TEA, j'occupe la fonction de Vice-Président en charge des Finances, de la Communication et des Redevances d'Occupation du Domaine Public. Je suis aussi Trésorier de l'Association des Maires du Haut-Rhin. Parallèlement à mes activités d'élu, je suis également entrepreneur. Je dirige des entreprises spécialisées dans les services à la personne et la petite enfance.

QUELLES SONT VOS MISSIONS AU SEIN DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

Avec les services de Territoire d'Énergie Alsace, j'ai pour mission de préparer le budget et de veiller à sa bonne exécution. Je dois aussi mettre en œuvre le plan de communication que nous avons défini avec la nouvelle stratégie, adoptée en début de mandat. Pour ce faire, je m'appuie sur le Groupe de Travail Communication.

S'AGISSANT DES FINANCES, DANS QUELLE SITUATION SE TROUVE TEA ?

Je dirais que la situation est saine. Je dois rappeler que le Syndicat est financé à partir de redevances des concessionnaires, sans aucune contribution des communes membres. TEA n'a pas de dette. Une situation que beaucoup nous envient. Mais nos marges de manœuvre diminuent avec l'augmentation des charges. Durant la mandature, nous avons accompagné les communes dans l'enfouissement des lignes électriques, nous intervenons pour l'éclairage public. Sur ce dernier point, nous avons investi massivement, près de 8 millions d'euros ces 5 dernières années. Cette année, nous avons décidé de réduire notre effort financier avec un soutien de 900 000 € contre 1,5 million d'euros les années précédentes. En 2026, nous arrêterons le dispositif pour permettre le financement de nouvelles actions. Il faut saluer l'action du Syndicat qui gère

son budget de manière responsable, selon ses possibilités financières.

ET DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ACTION QUE VOUS AVEZ ENTREPRISE ?

Le Président m'a donné comme mission d'essayer d'apporter plus de visibilité à notre action. Je pense que nous avons réussi. Après avoir réalisé un audit de communication, nous avons adhéré à la marque Territoire d'Énergie.

Nous avons une nouvelle identité graphique, plus jeune, plus dynamique et qui s'inscrit dans un réseau national. Nous avons aussi un nouveau site internet agrémenté d'un intranet qui rend de nombreux services aux communes membres. Le nouveau magazine semestriel de TEA rend compte de notre action et informe nos adhérents, nos partenaires. Nous publions également une newsletter régulière, nous sommes présents sur différents réseaux sociaux, nous participons à des événements. Oui, nous sommes désormais clairement identifiés et je pense que nous avons réussi notre pari de gagner en visibilité.

VOYEZ-VOUS DES PISTES D'AMÉLIORATION ?

Sur le plan des finances, je ne parlerai pas d'amélioration. Il s'agit d'être attentif à l'évolution des charges et de continuer à gérer notre budget avec précision, pour préserver notre capacité d'action au profit de nos membres. Dans la communication, les pistes d'amélioration doivent toujours être envisagées. Je pense que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Il est important d'être davantage sur le terrain au contact des communes membres, de continuer à expliquer notre action. Nous devons aussi renforcer notre communication et notre collaboration avec les collectivités territoriales comme la Région Grand Est ou la CeA.

Merci de nous avoir accordé ce temps d'échange.

Merci à vous.



REPORTAGE PHOTOS



17 mai : Inauguration de la Centrale Photovoltaïque des CVW à Lapoutroie





17 décembre : Dépose de poteaux en pelle-araignée



L'Équipe de TEA (manque Mélanie et Manon)



Panneau de chantier

DÉPOSE



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Territoire d'Énergie Alsace intervient dans l'enfouissement des lignes électriques, dans un objectif de sécurisation de ses lignes et l'amélioration du paysage. TEA intervient aussi pour limiter les pannes récurrentes entraînées par la végétation et les chutes d'arbres. C'est le cas par exemple entre Mittlach et Metzeral.

DÉPOSE DE POTEAUX ÉLECTRIQUES EN PELLE-ARAIGNÉE À MITTLACH

Depuis 2020, ces deux communes ont connu 22 pannes sur les lignes HTA, dont 15 directement liées à la végétation et particulièrement dans les zones boisées. Pour y remédier, l'une des solutions est l'enfouissement des réseaux électriques. Les travaux ont débuté en septembre 2023. Le chantier, réalisé à Mittlach, consistait à enfouir 2,2 km de réseau électrique aérien haute tension (20 000 volts).

Mardi 17 décembre 2024, une pelle-araignée a mis à terre les trois derniers des 17 poteaux qui supportaient le réseau aérien au centre du village et sur sa partie haute. Enedis a fait appel à des prestataires spécialisés pour effectuer ces opérations et assurer le recyclage des poteaux. Le montant des travaux s'élève à 396 500 €, dont 161 471 € pris en charge par Territoire d'Énergie Alsace au titre de l'article 8 du Contrat de concession signé avec Enedis.



SERVICE INFO COUPURES D'ENEDIS POUR LES INCIDENTS SUR LES RÉSEAUX

Afin d'améliorer la communication autour des coupures d'électricité, Enedis a créé un système d'alerte pour informer les collectivités des coupures HTA sur leur territoire. Ces coupures affectent souvent un grand nombre d'utilisateurs.

Le nouveau système d'alerte proposé par Enedis envoie une notification au début de l'incident (coupure > 3mn), mais aussi à la fin, lorsque tous les Points de Livraison (PDL) sont réalimentés.

SOUS QUELLE FORME ?

- **Un seul PDL impacté par l'incident** : notification SMS (*sous réserve d'avoir un téléphone portable renseigné, sinon par courriel*)
- **Plusieurs PDL impactés par l'incident** : notification par mail (*sous réserve d'avoir une adresse courriel renseignée, sinon par SMS*)

Dans un premier temps, seuls les clients des segments Professionnels, Entreprises, Producteurs et Collectivités sont concernés. Par la suite, le service sera étendu aux clients du segment Particuliers.

En cas de question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter votre **Interlocuteur Privilégié Enedis** : <https://bit.ly/44sEFL>



PAROLE DE CONCESSIONNAIRE



ENTRETIEN AVEC M. JONATHAN CLERBOUT

Directeur adjoint de Gaz de Barr

Gaz de Barr est lié à Territoire d'Énergie Alsace par un Contrat de Concession signé en décembre 2019 pour la distribution et la fourniture d'électricité en basse tension sur la commune de Villé. Nous sommes allés à la rencontre de M. Jonathan CLERBOUT, Directeur adjoint, pour qu'il nous présente les changements qui se profilent pour Gaz de Barr.

BONJOUR M. CLERBOUT, IL SEMBLERAIT QUE GAZ DE BARR CHANGE DE DÉNOMINATION POUR DEVENIR BARR ÉNERGIES. POURQUOI AVOIR VOULU CHANGER DE NOM ET D'IDENTITÉ VISUELLE ?

Bonjour, nous sommes partis du constat que le nom « Gaz de Barr » ne reflétait plus l'étendue de nos activités. Notre nom évoque notre activité historique de distributeur et de fournisseur de gaz. Or, Gaz de Barr, c'est aussi l'électricité comme à Villé. Nous avons également beaucoup investi ces dernières années

dans la production d'énergies renouvelables : en électricité dans l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque et en gaz avec le biométhane. La nouvelle dénomination, Barr Énergies, incarne mieux cette diversité et notre engagement dans la transition énergétique.

QUELLES ONT ÉTÉ VOS LIGNES DIRECTRICES DANS LA DÉFINITION DE LA NOUVELLE IDENTITÉ ?

Au-delà de refléter la réalité de nos métiers, il était également important de rappeler notre ancrage territorial en conservant le nom de la ville de Barr, notre actionnaire historique depuis 1921. Visuellement, le A-cœur, symbole

de la marque 'Alsace' rappelle à nos clients que nous sommes un fournisseur de proximité. Le design met aussi en avant le principe de l'économie circulaire, avec des teintes inspirées des différentes sources d'énergie que nous mobilisons.

À PARTIR DE QUAND CETTE NOUVELLE DÉNOMINATION ENTRERA-T-ELLE EN VIGUEUR ?

Le changement officiel de nom interviendra le 1er octobre 2025. Nous avons déjà amorcé la transition en indiquant clairement, dans nos signatures de courriels, sur nos véhicules et sur bâtiments que « Gaz de Barr » deviendra « Barr Énergies » à cette date. Une campagne de communication destinée à informer nos clients et partenaires sera lancée dès le mois de septembre.



Merci M. CLERBOUT pour ces explications.

Merci à vous.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



CENTRALES VILLAGEOISES DE LA WEISS

TEA S'ENGAGE DANS UN PREMIER PROJET CITOYEN D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

En septembre 2024, Territoire d'Énergie Alsace a créé un dispositif pour soutenir les **initiatives citoyennes** de développement des énergies renouvelables sur son territoire, toujours dans l'objectif de verdir les consommations. Aujourd'hui, les Centrales Villageoises de la Weiss sont les premières à en bénéficier : Territoire d'Énergie Alsace devient membre de la SAS et apporte 25 000 € en compte courant d'associé pour accompagner le financement de leur nouvelle installation, positionnée sur le toit de l'école primaire de Lapoutroie. Cette centrale photovoltaïque revend son électricité à l'EHPAD du Canton Vert situé à quelques centaines de mètres. La convention de partenariat entre la SAS citoyenne

et TEA a été signée le 24 janvier dans les locaux du Syndicat, et la Centrale photovoltaïque a été inaugurée le 17 mai 2025, juste avant sa mise en service. Territoire d'Énergie Alsace est pleinement engagé dans ces nouveaux modèles locaux de production et de consommation d'énergie, capables de développer les énergies renouvelables.



ACTEE + CHÊNE

Après le dispositif ACTEE II SEQUOIA qui a permis d'accompagner de nombreuses communes dans la rénovation de leurs bâtiments publics, la FNCCR a décidé de relancer un nouveau programme de soutien dénommé ACTEE +, Fonds Chêne. Comme pour ACTEE II, TEA a proposé de jouer le rôle de coordonnateur des communes et EPCI du territoire qui souhaiteraient candidater au programme. TEA a déposé en début d'année le dossier global de candidature.

Les collectivités retenues par la FNCCR :

Munchhouse

CC du Sundgau

Durrenentzen

Guebwiller

Ensisheim

Osenbach

Wuenheim

Un économiste de flux recruté par TEA interviendra dès septembre dans ces collectivités pour réaliser les diagnostics et des préconisations, pour améliorer l'efficacité énergétique de leur patrimoine bâti.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LE SUNDGAU VERS LE 100% GAZ VERT

Le PETR du Pays du Sundgau s'est fixé comme objectif de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050. L'atteinte de cet objectif passe par une réduction des consommations énergétiques, une décarbonation dans tous les secteurs d'activité ainsi que le développement des énergies renouvelables pour couvrir ses besoins.

Axe fort du projet, la méthanisation permettra de produire du Gaz Vert pour décarboner le secteur des transports et réduire les besoins en énergies fossiles liés au chauffage résidentiel. Cette production est possible grâce à la forte présence d'exploitations d'élevage sur le territoire.

Aussi, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour un **territoire 100% gaz vert d'ici 2030** a été officiellement lancé le 3 février dernier ! Il marque le début d'une aventure particulièrement ambitieuse qui rassemble les partenaires suivants : le PETR, GRDF, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, Saint Louis Agglomération, l'Union européenne (programme LEADER) et Territoire d'Énergie Alsace.

TEA est engagé dans ce projet par un soutien technique, notamment dans la rédaction de l'AMI, l'organisation de temps d'échange et de formation sur le territoire. Le Syndicat apporte aussi un **soutien financier** à cette opération, en cohérence avec l'annexe Transition Énergétique du Contrat de concession gaz. Cet engagement à développer la méthanisation sur le territoire témoigne de l'action volontaire du Syndicat aux côtés de GRDF et des territoires pour la transition énergétique.

En outre, Territoire d'Énergie Alsace déploiera pour la première fois le programme Ecoloustics de la FNCCR sur le territoire du Sundgau. Ce concours national, qui s'adresse aux élèves de cycle 3 (CM1-CM2-6^e), les invite à réfléchir aux énergies de demain dans leur commune, au concept de transition énergétique et au rôle qu'ils peuvent jouer à leur échelle. Thème 2025 : les biodéchets, le Sundgau est donc le territoire approprié ! D'autres évènements autour du Gaz Vert seront organisés... Restez branchés !

EN SAVOIR

Quels sont les objectifs poursuivis par l'AMI du Sundgau ?

- Mettre en évidence et accompagner des initiatives biogaz qui en sont encore au stade de la réflexion.
- Soutenir la filière élevage et aider les agriculteurs dans l'émergence d'unités de méthanisation rentables et écologiquement exemplaires, pour garantir des projets clés en main.
- Créer de la valeur ajoutée économique et environnementale sur le territoire tout en contribuant à atteindre l'objectif de 100% de gaz vert dans les réseaux sundgauviens d'ici 2030.

HAPPY GAZ SE VERDIT ET S'ÉTEND AUX COLLECTIVITÉS

Avec le succès rencontré par le dispositif Happy Gaz lancé en 2024, TEA et GRDF ont décidé de poursuivre leur collaboration pour la décarbonation du territoire alsacien. Ils reconduisent l'aide dédiée à l'installation d'une solution de chauffage gaz performante (en remplacement du fioul, bois ou d'une ancienne chaudière) pour les particuliers, entreprises et associations des 158 communes membres du Syndicat. L'offre comporte une condition nouvelle : le verdissement du gaz. Autrement dit, la souscription à un Contrat gaz vert.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur <https://te.alsace/happy-gaz/>

Ce succès de Happy Gaz 2024, a poussé TEA à poursuivre sa réflexion pour les collectivités membres et leurs groupements, en leur réservant une offre dédiée. « **Happy Gaz Collectivités** » a été élaboré avec GRDF pour répondre aux besoins des membres de Territoire d'Énergie Alsace. Le dispositif permet de financer des études thermiques incluant des solutions gaz (dès lors que la solution gaz est retenue par la collectivité) et offre une subvention à l'équipement de chauffage et au branchement au réseau si nécessaire. L'offre concerne les bâtiments publics tertiaires des 158 communes membres, pour des projets en neuf ou en rénovation.

Pour plus d'information, consultez votre espace intranet :



te.alsace/intranet/connexion

VIE DU SYNDICAT



LA VIE DU SYNDICAT

CCPE 2025

Chaque année, TEA doit organiser sa Commission Consultative Paritaire de l'Énergie, un espace d'échanges et de réflexions sur la transition énergétique entre TEA et les EPCI du territoire. La réunion annuelle de la CCPE s'est tenue le 3 avril dernier, à Ungersheim. Une réunion qui avait pour thème : « Le gaz dans le mix énergétique ».



La CCPE a permis à de nombreux intervenants de s'exprimer :

- **M. Jean-Claude MENSCH**, Maire d'Ungersheim, a présenté la commune, pionnière en matière de transition énergétique dans le Haut-Rhin.
- **M. Jérôme GUICHARD**, Responsable Développement Territorial Grand Est chez NaTran, s'est exprimé sur le projet RhYn.
- **Mme Cécile FONTAINE**, Cheffe du département Affaires Publiques et Juridiques de la FNCCR, a parlé de l'optimisation des réseaux de gaz.

- **Mme Camille DOLINAR**, Ingénieure Biométhane GRDF, a évoqué l'autoconsommation collective en gaz.

- **M. Quentin BOURÉ**, Directeur Transition chez Territoire d'Énergie Alsace, a présenté le projet de PMO du Syndicat.

- **M. Fabrice AICHELMANN**, Producteur du méthaniseur M'TA d'Ungersheim, a expliqué le fonctionnement de la méthanisation et le méthaniseur M'TA.

Une table ronde s'est aussi tenue sur « La place pour le gaz dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) » :

- **M. Jean-Claude MENSCH**, Maire d'Ungersheim, a aussi évoqué le rôle du gaz dans sa commune

- **M. Denis NASS**, 1er Vice-Président du PETR Pays du Sundgau, a abordé la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) du point de vue du PETR et du projet « Sundgau 100% Gaz Vert »

- **M. Bastien REGNIER**, Directeur Territorial Régional Grand Est GRDF, a parlé de la SNBC du point de vue du distributeur

- **M. Serge JANUS**, Vice-Président de Territoire d'Énergie Alsace, a expliqué le rôle d'autorité concédante de TEA, mais également le dispositif Happy Gaz, créé avec GRDF.

L'après-midi, les participants ont eu l'opportunité de visiter le méthaniseur M'TA d'Ungersheim. Territoire d'Énergie Alsace remercie les intervenants pour la qualité de leurs présentations, et l'ensemble des participants qui ont contribué au succès de cette journée.

LE RENDEZ-VOUS DE LA FILIÈRE GAZ

Le 25 mars dernier, TEA et GRDF ont présenté le dispositif Happy Gaz aux professionnels de la filière. Ce rendez-vous a également été l'occasion de signer un protocole d'accord entre TEA et GRDF pour le déploiement de ce dispositif. Cet engagement illustre la volonté commune d'accélérer la transition énergétique en Alsace. Bernard KEMPF représentait le Syndicat. GRDF était représenté par Bastien REGNIER, Directeur Territorial Régional Grand Est.

01 SALOMÉ DEMOUCHE

Assistante administrative

Une reconversion réussie !

Depuis le mois de septembre, Salomé DEMOUCHE a rejoint la dynamique équipe de Territoire d'Énergie Alsace, en qualité d'assistante administrative.

Recrutée temporairement pour accompagner Quentin BOURÉ, Directeur transition, dans la gestion du dossier Happy Gaz, Salomé a fait ses preuves ; si bien que TEA lui a proposé de poursuivre sa mission en faisant évoluer son poste.

Au départ, elle devait instruire les subventions Happy Gaz. Cela passait par le traitement des demandes et l'accompagnement des particuliers dans le montage des dossiers.

La période a été intense, et la charge de travail importante pour clôturer les dossiers de fin d'année. Près de 500 demandes ont été traitées sur les quatre derniers mois de l'année 2024.

Depuis, ses missions ont évolué. Salomé intervient principalement sur la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP), avec l'appui de Deborah PETITDEMANGE, Directrice des Services Techniques. Cette mission l'amène à contacter les communes membres du Syndicat pour s'assurer qu'elles récupèrent leurs légitimes rétributions auprès des opérateurs de télécommunications et des concessionnaires.

Elle accompagne aussi les services techniques de TEA dans le suivi des demandes de subvention d'éclairage public formulées par les collectivités.

LE SALON DES MAIRES

Jeudi 19 juin, Territoire d'Énergie Alsace était présent au Salon des communes et des intercommunalités du Haut-Rhin, à Colmar.

Un bel événement et une occasion pour TEA de rencontrer les élus et de les informer sur ses nouveaux dispositifs d'aide, toujours dans l'objectif de réduire les émissions sur le territoire alsacien.



De plus, Salomé continue d'intervenir également sur le dossier Happy Gaz aux côtés de Quentin BOURÉ.

Dans le cadre du dispositif Happy Gaz, elle a apprécié le travail réalisé auprès des particuliers où elle s'est sentie utile en accompagnant les personnes qui avaient besoin d'aide, notamment dans le montage des dossiers.

Cette appétence pour le domaine des services lui vient de ses précédentes activités professionnelles... notamment dans le monde de la restauration : 16 ans à chercher à répondre aux attentes de la clientèle, c'est une qualité qui ne se perd pas.

Salomé DEMOUCHE est ravie d'avoir rejoint l'équipe de Territoire d'Énergie Alsace : elle a apprécié le mode de fonctionnement, le travail d'échange dans une équipe bienveillante dotée d'une très belle cohésion, ce qui lui a permis de se sentir rapidement à l'aise.

Toute l'équipe de Territoire d'Énergie Alsace lui souhaite plein de succès dans ses nouvelles fonctions.



TEA a animé deux conférences flash lors de cette journée :

- « L'aide apportée aux collectivités pour le développement de projets d'énergie renouvelable », présentée par Quentin BOURÉ, Directeur Transition. Quentin est revenu sur le fonctionnement d'Alsace Synergies, la Personne Morale Organisatrice (PMO) territoriale créée par TEA.
- « Réduire la facture énergétique des bâtiments publics grâce à la pompe à chaleur Hybride Gaz : subvention Happy Gaz Collectivités et cas concret », co-animée par Alain BOITEUX, Responsable Commercial Tertiaire Public et Aménagement GRDF, Loïc RICHARD, Maire de Riedisheim et Elisabeth BILDSTEIN, Directrice Générale des Services de TEA.

AGENDA DU SYNDICAT

1 JUILLET 2025

CRAC à Wettolsheim

23 SEPTEMBRE 2025

Comité Syndical à Illfurth

23 OCTOBRE 2025

Contrôle de Concession GRDF

27 NOVEMBRE 2025

Contrôle de Concession
Enedis/EDF

9 DÉCEMBRE 2025

Comité Syndical à
Bantzenhem

EN BREF



TEA soutient l'accès à l'électricité à Madagascar !

Partenaire d'Électriciens Sans Frontières et Gescod, TEA se réjouit de l'issue du projet d'Ambesisika, commune de Madagascar. Un projet de distribution publique d'électricité qui visait à l'électrification de bâtiments administratifs, de salles publiques, de l'école primaire et du collège, pour améliorer les conditions de vie des 15 000 habitants de la commune et favoriser le lien social.

Réunion du Comité Syndical au Haut-Soultzbach

Le 25 mars dernier, la commune nouvelle du Haut Soultzbach a accueilli le Comité Syndical de Territoire d'énergie Alsace. Le budget 2025 était inscrit à l'ordre du jour. L'occasion pour Franck DUDT, Maire du Haut Soultzbach et Vice-président de TEA en charge notamment des finances de présenter les grandes lignes budgétaires du Syndicat et sa gestion.



Travaux à Wickerschwihr

Le 12 avril dernier, Bernard KEMPF, Vice-Président de TEA, était présent à l'inauguration des travaux des rues du Général de Gaulle et du Verger à Wickerschwihr. Les travaux de réaménagement consistaient notamment en l'enfouissement des réseaux électriques et au renouvellement de l'éclairage public en LED. Dans le cadre de cette opération, TEA a accordé une aide éclairage public de 25 000 €, pour 18 points lumineux. 32 332 € ont également été accordés dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques basse tension.



territoire
d'énergie
ALSACE